
BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE

DES ORGANISATIONS NON- GOUVERNEMENTALES

PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE, RÉSULTATS.....	2
BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE.....	11
ANNEXE 1: DÉTAILS DU CLASSEMENT.....	12
ANNEXE 2: LISTE DES ONG.....	20
ANNEXE 3: PRÉSENTATION DE PROMETHEUS.....	22

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

« Après trente années d'un développement sans précédent et sans équivalent, le monde associatif français affronte une période de doute. L'opinion publique découvre que le pavillon associatif peut abriter de détestables pratiques, que certains gros employeurs et gros gestionnaires n'ont d'associatif que le statut, que leurs intérêts n'ont plus rien à voir avec ceux des associations de base soit 96% de l'effectif, que de faux artisans, faux commerçants, faux nez des administrations et des corporations dénaturent l'idéal associatif. De l'association contre pouvoir par excellence de la société civile, ils font un outil de facilité budgétaire et fiscale au service des autres pouvoirs d'argent, des administrations et des corporations.

Le temps de restaurer la confiance des électeurs, contribuables, donateurs, mécènes, et élus locaux en triant le bon grain de l'ivraie est venu. »

**Association « Gouvernance et certification »,
Créatrice, avec l'AFNOR, du label « Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et des Fondations » de l'AFNOR.**

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

TRANSPARENCE: OÙ EN SONT LES ONG ?

Acteurs de la mondialisation, les ONG sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus influentes.

Cette évolution est généralement saluée comme traduisant l'émergence d'acteurs « bienveillants », efficaces contre-pouvoirs au service de nobles causes et de la démocratie. Les ONG sont ainsi perçues comme des aiguillons nécessaires conduisant les Etats, les entreprises et les autres acteurs à plus de transparence, d'éthique, de respect de l'environnement...

Acteurs nouveaux et légitimes de la mondialisation, les ONG peuvent-elles et doivent-t-elles se passer d'un regard critique sur elles-mêmes ? Les causes défendues, aussi nobles soient-elles, les exonèrent-elles d'un devoir de transparence minimal vis-à-vis de l'opinion publique ?

Que sont réellement ces structures ? Comment sont-elles financées ? Comment sont-elles gouvernées ?

Les ONG qui exigent, à juste titre, une transparence accrue de la part des entreprises ou des Etats peuvent-elles aujourd'hui s'exonérer d'un exercice qu'elles imposent aux autres ?

Parce que la réponse est évidente -mais peu satisfaisante-, la Fondation Prométhée a décidé de réaliser la première étude sur la transparence de 54 ONG de premier plan.

Elle souhaite :

- **éclairer le débat en proposant une évaluation objective menée à partir d'une méthodologie précise**
- **amorcer une clarification indispensable au regard de la montée en puissance des ONG.**

C'est un devoir d'information : mieux connaître les ONG pour les faire reconnaître.

C'est un devoir éthique: l'importance des ONG, à côtés d'autres acteurs, rend nécessaire pour elles-mêmes le devoir de transparence qu'elles revendiquent pour les autres.

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

MÉTHODOLOGIE

L'actualité, hélas, jette parfois l'opprobre sur certaines Organisations Non Gouvernementales qui discréditent le travail quotidien et nécessaire de tant d'autres. Il s'agit, dans une démarche citoyenne, de mieux connaître ces nouveaux acteurs qui participent à la décision publique.

Les ONG, avec d'autres, sont les nouveaux acteurs de la mondialisation. Elles constituent le pivot de la « société civile » et en structurent les règles. Leur importance se vérifie sur le terrain: 3 052 associations (*think tanks*, *lobbys*, ONG...) ont un statut consultatif auprès de l'ONU (ECOSOC) ; 394 ont un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe ; auprès de la Commission européenne, 97 groupes sur l'environnement, 38 sur la santé publique, 41 sur l'énergie et plusieurs membres de la société civile dans chacun.

Si l'objet « ONG » n'est pas toujours facile à identifier, un faisceau de critères permet de le définir: il s'agit d'organisations juridiquement indépendantes, investies d'une mission idéologique (promouvoir, défendre, dénoncer, élaborer...), qui versent leur contribution au débat public (par différents modes d'action).

Sélection des organisations

La mondialisation marque l'avènement des ONG: a- par l'érosion du pouvoir de normalisation des Etats, b- par la puissance des moyens de communication:

a- Erosion du pouvoir de normalisation des Etats: Les normes, en donnant une capacité d'agir sur le comportement des autres acteurs et à les conformer à un modèle défini, constituent un instrument de pouvoir. Au sein des organismes qui les élaborent, le choix des normes (sujet et contenu) constitue donc un enjeu d'influence et de puissance. Les membres des organisations de normalisation cherchent à imposer leur vision du monde et à conforter leur propre stratégie de conquête et de protection. A côté des Etats-nations, on trouve désormais d'autres acteurs (entreprises, ONG, lobbys, associations de consommateurs...) dont la puissance ne se mesure plus qu'en terme de taille mais dans la part prise dans la construction des normes;

b- L'explosion actuelle des moyens de communication et le rôle des medias (presse, internet) permet, par des méthodes simples et des rhétoriques efficaces, de niveller les différences structurelles entre organisations.

Pour ce premier baromètre de transparence, les ONG notées évoluent dans le champs de :

- la protection de l'environnement ;
- la promotion d'une éthique des affaires et d'une responsabilité sociale des entreprises;
- l'amélioration des conditions de santé publique.

Le **dénominateur commun**, qui réunit toutes ses organisations n'est pas leur taille, leur notoriété ou le montant de leurs budgets. C'est leur « **interface institutionnelle** », **leur participation à la fabrication de la norme, à la décision publique**. Toutes appartiennent à un des cénacles suivant:

- participation au Forum ECOSOC de l'ONU;
- statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe;
- participation aux groupes de travail de la Commission européenne;
- participation au Grenelle de l'Environnement

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Les ONG sont déjà soumises à des règles de transparence concernant leurs statuts (disponibles en France en Préfecture), leurs comptes (auprès de la Cour des Comptes), leurs financements (rapports budgétaires du ministère des Affaires étrangères, annuaire Ritimo des acteurs de la Solidarité internationale...). **Toutefois, cette transparence de fonctionnement n'est pas toujours accessible à l'opinion publique.**

Or, parce que leur participation à la décision politique touche l'ensemble de la société, le relevé de données sur chacune des ONG a été effectué à partir de leur site uniquement, complété d'une recherche sur internet, dans une démarche analogue à celle de tout citoyen.

Critères de notation

La classification élaborée par Prometheus repose sur une **methodologie qui tend à l'objectivité**, à la différence de l'indice de référence en matière de transparence, celui de la perception de corruption par **Transparency International**, qui est, selon TI, « un indice composite, un **sondage de sondages**, faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts **réalisés par divers organismes indépendants dignes de confiance** ».

Les critères de notation ont été construits par la **synthèse de quatre démarches existantes**:

La définition de l'**Observatoire de l'action humanitaire** (projet développé au sein de Sciences-po) d'une politique de transparence: « diffusion des rapports et bilans en dehors des seuls bailleurs institutionnels, donateurs et membres de l'association ».

L'évaluation, par **One World Trust** dans le cadre de son programme « NGO Accountability », de la transparence par l'accessibilité, sur Internet, d'informations susceptibles de répondre à l'interrogation des citoyens.

Le **cahier des charges du label « Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et des Fondations » proposé par l'AFNOR**. Il stipule (4.1 Communication) que: «la communication interne et externe de l'organisme doit respecter le principe de transparence de l'information pour permettre à toutes les parties intéressées d'accéder aux informations qu'elles souhaitent, sans porter atteinte aux principes de confidentialité... L'information donnée doit être en conformité avec les attentes normales du public et en rapport avec la taille de l'association. L'organisme doit distinguer une information de synthèse, d'une information détaillée... L'organisme doit établir un rapport d'activités. »

Les « **5 questions qu'il convient de se poser sur une organisation avant d'effectuer un don** », posées par le **Comité de la Charte** :

- Est-ce que je connais bien les missions de l'organisation ?
- Rend-elle suffisamment compte de ce qu'elle fait au niveau de ses activités ?
- Rend-elle suffisamment compte de ce qu'elle fait au niveau financier ?
- De manière générale, est-ce que j'ai facilement accès aux informations dont j'ai besoin ?
- De quels contrôles a-t-elle fait l'objet ?

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Baromètre de transparence des ONG**Niveau 0**

Pas de diffusion connue des rapport de comptes et d'activités, ni de la structure juridique. Le site Internet ne donne accès ni au budget annuel, ni aux statuts.

Niveau 1

Le site Internet ne donne accès à aucun compte d'emplois et de ressources. La raison sociale de l'ONG est précisée mais les activités sont présentées de façon succincte et pas toujours exhaustive et les statuts ne sont pas disponibles.

Niveau 2

Le site Internet donne accès à un seul compte d'emplois et de ressources, vieux d'un an ou plus. Il n'y a pas de rapport d'activités et les statuts ne sont pas disponibles ou partiellement disponibles.

Niveau 3

Le site Internet donne accès à un ou plusieurs comptes d'emplois et de ressources, le plus récent étant vieux d'un ou deux ans au maximum. Un ou plusieurs rapports d'activités, ainsi qu'un résumé des statuts (dont l'objet de l'ONG) sont disponibles.

Niveau 4

Le site Internet donne accès à un ou plusieurs comptes d'emplois et de ressources, le plus récent étant vieux d'un ou deux ans au maximum. Le rapport annuel ou moral de l'association témoigne d'un réel sens de l'autocritique, un résumé des caractéristiques importantes du partage des responsabilités est disponible.

Niveau 5

Le site Internet propose un contact direct pour interagir avec l'ONG et mieux connaître son financement et son mode de gouvernance. Un ou plusieurs comptes d'emplois et de ressources, vieux d'un ou deux ans au maximum sont disponibles, ainsi que l'ensemble des statuts, et un ou plusieurs rapports annuels ou moral témoignant d'un réel sens de l'autocritique dans la gestion et les activités de la structure.

* Lorsqu'une ONG présente une différence de transparence entre gouvernance et financements, une note intermédiaire (,5) est donnée par pondération des notes que l'ONG auraient obtenues si l'on avait séparé transparence financière et gouvernance.

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

LE BAROMÈTRE DE PROMETHEUS, SUPPORT D'UNE MEILLEURE TRANSPARENCE DES ONG

Des politiques de transparence au sein des ONG existent. Outre les projets précédemment évoqués, on aurait pu également citer les outils à destination du « Secteur non-marchand » proposés par KPMG pour concilier transparence et gestion quotidienne. Toutefois la clarté de gouvernance et de financements n'est pas encore la panacée. Le baromètre de transparence de la Fondation Prometheus a pour ambition de structurer ce devoir de transparence des ONG par un dialogue avec celles-ci et par des recommandations auprès des pouvoirs publics européens.

Dialogue avec les Organisations Non-Gouvernementales

Le présent baromètre a vocation à être diffusé à l'ensemble des ONG évaluées afin de leur permettre, en vue de la publication du baromètre 2009, en décembre 2008, d'ajouter leurs commentaires et, le cas échéant, de modifier leur note en fonction de la politique de transparence engagée.

Création d'un label « Société civile européenne »

Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile constituent un groupe cible naturel d'une large part du financement communautaire, car elles sont actives dans de nombreux domaines couverts par les politiques communautaires sans poursuivre de but lucratif, condition préalable pour bénéficier des fonds de l'Union européenne.

La Commission européenne estime allouer directement plus d'un milliard d'euros par an à des projets d'ONG, en majeure partie dans le domaine des relations extérieures, pour la coopération au développement, les droits de l'Homme, les programmes de soutien à la démocratie et, en particulier, l'aide humanitaire (400 millions d'euros). D'autres dotations importantes sont accordées au secteur social (70 millions d'euros), à l'éducation (50 millions d'euros) et à la protection de l'environnement dans l'Union européenne.

Toutefois, il est impossible de connaître l'ensemble des ONG financées en partie par les pouvoirs publics européens et aucuns comptes relatifs à leur organisation ne sont formellement demandés. En pratique, seul le Conseil de l'Europe, dans une recommandation de mai 2006, a édité 81 points permettant la régulation et le bon fonctionnement des ONG. Le projet a été approuvé par le Comité européen pour la Coopération Juridique (CDCJ) lors de sa 82e réunion plénière, les 26 février – 1er mars. Il doit être soumis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour adoption.

Proposition:

La Présidence de l'Union européenne élabore, sur le modèle des principes retenus par le Conseil de l'Europe, un statut juridique des ONG. Ce « label européen Société civile » suivra deux axes : la transparence financière et la bonne gouvernance. Pour pouvoir accéder aux financements et aux consultations de la Commission européenne, les ONG doivent répondre à tous les critères énoncés dans ce label. A terme, le label européen des ONG permettra une reconnaissance et un partenariat efficace avec les acteurs de la société civile et pourrait être appliqué également par les Etats-membres.

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE

DES ORGANISATIONS NON- GOUVERNEMENTALES

TRANSPARENCE DES ONG: ENCORE DU TRAVAIL...

I – Un déficit de transparence largement partagé:

Le classement montre que **la transparence n'est pas une valeur partagée par toutes les ONG.**

Ainsi, parmi les 54 organisations analysées et notées de zéro à cinq (*selon une méthodologie détaillée dans ce document*), seules 11 obtiennent une note supérieure à la moyenne (2,5/5):

Parmi elles, deux grandes ONG humanitaires : **Médecins Sans Frontières et Médecins du Monde. Ces dernières** se sont astreintes aux mêmes contraintes de transparence que les entreprises. D'autres ONG à dimension européenne comme le **Bureau Européen pour l'Environnement**, lobby environnemental et **European Public Health Alliance**, lobby de défense des intérêts des consommateurs en matière de santé publique sont également bien positionnées.

Parmi les ONG françaises étudiées, seules la **Fondation Nicolas Hulot** et le **Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID)** recueillent respectivement 3 et 3,5.

La meilleure note (5) est attribuée à **Médecins du Monde (MDM)** et à l'**European Public Health Alliance (EPHA)**.

MDM témoigne, dans ses différents rapports, d'un sens de l'auto-critique, en particulier par la mise en place de « *baromètres* » qui mesurent l'avancement des actions envisagées. EPHA propose un business plan sur cinq ans et réussit à concilier intérêts et valeurs.

En creux, face à ces quelques bons élèves dont les efforts de transparence sont assez remarquables pour être soulignés, quantité d'ONG accusent un profond déficit de transparence...

TRANSPARENCE DES ONG: ENCORE DU TRAVAIL...

23 ONG (sur 54) obtiennent un score inférieur à 1 : il est quasiment impossible de connaître le fonctionnement de ces organisations, ainsi que leur financement. Il est notable que, parmi celles-ci, beaucoup ont développé leur notoriété à travers leur activisme ou leur participation à des débats publics de première importance.

Ainsi, 8 des ONG ayant participé au Grenelle de l'environnement ne répondent à aucun critère de transparence. Certaines ONG dont l'activisme est une manière de se situer dans le débat public sont également concernées : **Attac**, **Corporate Europe Observatory**, le **Centre de Recherche et d'Information pour le Développement**, ...

Si les statuts d'**Attac** sont disponibles, ses moyens de financement ne sont pas clairement identifiables.

La **Global Reporting Initiative**, chargée par l'ONU de normaliser le développement durable, communique peu sur ses ressources et son fonctionnement : entre organisation *indépendante* chargée de noter le *reporting social* des entreprises de la société qui propose ses services de conseil, à ces mêmes entreprises, pour qu'elles obtiennent une meilleure note.

Enfin, les plus importantes fédérations d'ONG environnementales ne répondent à aucun critères de transparence : **France Nature Environnement** (FNE), le **Centre de Recherche et d'Information pour le Développement** (CRID) ou la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO).

On note que des ONG chargées de promouvoir, pour et au nom des entreprises, les valeurs du développement durable, ne respectent pas plus ces critères: c'est le cas de l'**ORSE** et de l'**EPE**.

TRANSPARENCE DES ONG: ENCORE DU TRAVAIL...

II – Clarté de gouvernance et transparence financière: peut mieux faire.

▶ Opacité de financement

Derrière les financements, parfois connus, on note divers degrés d'indépendance: acteurs institutionnels (Commission européenne, Agences de développement des Etats), fondations "philanthropiques".

- Ainsi l'ONG **SHERPA**, connue pour ces coups d'éclat juridiques à l'égard de multinationales françaises à l'étranger, **est financée par un "généreux mécène"**;
- **Banktrack**, ONG réclamant une meilleure transparence des banques d'affaires, est financée majoritairement par le **gouvernement des Pays-Bas** et la **Fondation Mott** (que l'on retrouve auprès des Amis de la Terre et d'autres organisations écologistes);
- la **coordination SUD, dont le financement n'est pas connu**, mais a suscité des "réserves" de gestion, soulevées par la Cour des Comptes;
- Le **Comité 21**, financé par les **fondations Goldsmith, Fact, Kapor, Pour une Terre Humaine**;
- Et beaucoup d'autres, financées par des fondations "philanthropiques": **Corporate Watch, EarthRights International...**

A noter enfin, une ONG américaine, **Business for Social Responsibility (BSR)**, du Secrétariat d'Etat américain afin de « conseiller » les pays d'Amérique latine sur les leviers de compétitivité offerts par le développement durable.

▶ Opacité des organisations: qui est qui ? Qui fait quoi ?

Pour certaines ONG les relations sont difficilement identifiables entre les galaxies d'organisations : le label "**WWF France**" recouvre une association (Les Amis du WWF), une fondation (Fondation WWF France, associé unique de deux sociétés (Panda EURL et SAS WWF Domaine de Longchamp).

Le problème se pose également quand l'organisation propose des prestations de conseil, en particulier dans le domaine de l'éthique des entreprises et du développement durable. Il devient alors difficile de distinguer la société commerciale de l'ONG ou du mini-*think tank* créé à des fins commerciales. C'est le cas du **Cercle d'Ethique des Affaires**, du **Centre Français d'Information sur les Entreprises** ou de la **GRI** par exemple.

▶ des pratiques de gouvernance qui suscitent l'interrogation

Lorsqu'une organisation et son fonctionnement sont connus, la lecture des statuts, offrant des informations en matière de gouvernance, mérite attention. Le meilleur exemple reste **Greenpeace France** dont la répartition du pouvoir pose question : la moitié de de l'Assemblée parlementaire de Greenpeace (l'organe décisionnel), est reconduite chaque année, par nomination de l'Assemblée sortante.

Attac, citée précédemment pour son opacité de gestion, délivre l'intégralité de ses statuts. Ceux-ci rendent compte de pratiques de gouvernance peu démocratiques : les membres fondateurs, détiennent la majorité des sièges du conseil d'administration et l'exclusivité du pouvoir d'initiative au sein du collège des fondateurs. Les membres fondateurs concentrent donc la réalité du pouvoir au sein d'ATTAC.

Baromètre de transparence

5	European Public Health Alliance
5	Médecins du Monde
4	Banktrack
4	Bureau Européen pour l'Environnement
4	Center for Social Responsibility Europe
4	Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets
4	Médecins Sans Frontières
3	Les Amis de la Terre
3	Centre for International Environmental Law
3	Transparence-International France
3	Fondation Nicolas Hulot
2,5	Agir pour l'environnement
2,5	Business for Social Responsibility
2,5	Coordination SUD
2,5	EarthRights International
2,5	Fondation Sciences citoyennes
2,5	Oxfam France – Agir ici
2,5	Pharmaciens Sans Frontières
2,5	World Development Movement
2,5	WWF France
2	Care France
2	Corpwatch
2	European Federation for Transport and Environment
2	Greenpeace France
2	Sortir du Nucléaire
1,5	Dossiers et Débats pour le Développement Durable
1,5	Objectif Bio
1,5	Réseau Action-Climat France
1,5	Transparency International
1	Corporate Europe Observatory
1	NégaWatt
1	Terre des Hommes
0,5	ATTAC
0,5	Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable
0,5	Global Reporting Initiative
0,5	Health and Environment Alliance
0	Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
0	Centre Français d'Information sur les Entreprises
0	Cercle d'Ethique des Affaires
0	CoLLecT-IF
0	Corporate Watch
0	Ecologie Sans Frontières
0	European Partners for the Environment
0	France Nature Environnement
0	Good Planet
0	Hélio International
0	Ligue pour la Protection des Oiseaux
0	Ligue ROC
0	Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures
0	Objectif 21
0	Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises
0	Pro-Natura International
0	SHERPA
0	Sustainability Watch
0	Vraiment durable

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE

DES ORGANISATIONS NON- GOUVERNEMENTALES

ANNEXE 1

**DÉTAILS DU CLASSEMENT:
EXPLICATIONS DE NOTES**

DÉTAILS DU CLASSEMENT: [EXPLICATION DES NOTES](#)

Dossiers et Débats pour le Développement Durable (4D)

Transparence **1,5** : malgré la possibilité de consulter les rapports d'activité 2005 et 2006, certes détaillés, le fonctionnement statutaire de 4D et ses ressources/dépenses ne sont pas disponibles.

Agir pour l'environnement

Transparence **2,5** : sur son site internet, Agir pour l'Environnement, propose un bilan d'activités, un bilan financier pour 2006, et des résultats nets ainsi qu'une mention à sa structure juridique, une association.

Oxfam France – Agir ici

Transparence **2,5** : en présentant les rapports annuel et financier 2006, Oxfam démontre une certaine volonté de transparence financière. L'absence de statuts ou d'une présentation du mode de gouvernance empêche toutefois de mesurer les relations de pouvoir au sein de l'organisation.

Les Amis de la Terre

Transparence **3** : en présentant les rapports annuel et financiers 2006, Les Amis de la Terre présentent une certaine transparence financière. Environ 70% des ressources proviennent de fondations privées, dont la fondation Charles Mott et l'ONG Banktrack. L'absence de statuts, malgré une définition des différents organes décisionnaires de l'organisation, empêche une lisibilité facile de la gouvernance.

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux citoyennes et Citoyens (Attac)

Transparence **0,5** : impossible de connaître les financements et l'attribution des ressources d'Attac. Si les statuts sont disponibles sur le site Internet, ils révèlent un mode de gouvernance peu démocratique. Les membres fondateurs concentrent la réalité du pouvoir : une majorité des sièges du Conseil d'administration leur est réservée et le Collège des fondateurs détient l'exclusivité du pouvoir d'initiative.

Banktrack

Transparence **4** : Avec la mise en ligne des comptes, subventions et emplois des ressources, Banktrack fait preuve d'une grande transparence financière. Pour autant, la question de l'indépendance se pose : Banktrack est financée pour moitié par la Fondation Mott et le ministère de l'environnement néerlandais. Si les statuts ne sont pas présentés, l'organisation de cette petite structure est largement détaillée.

Business for Social Responsibility

Transparence **2,5** : Un rapport d'activité (2006) et la présentation des comptes pour les exercices 2005 et 2006 sont disponibles. ONG ou société de conseil ? Les activités de BSR mériteraient que la structure juridique soit clarifiée : en particulier, dans le cadre de la campagne financée par le Secrétariat d'Etat américain destinée à « conseiller » les pays d'Amérique latine sur les leviers de compétitivité offerts par le développement durable...

Bureau Européen de l'Environnement

Transparence **4,5** : le Bureau Européen de l'Environnement obtient un score élevé. Rapports annuel et financier depuis 2004, publication complète des statuts d'une organisation simple et lisible (une assemblée générale élit un conseil exécutif chargé de l'administration de l'association). En 2005, le Bureau Européen de l'Environnement était financé à 49,7 % par la Commission européenne...

DÉTAILS DU CLASSEMENT: EXPLICATION DES NOTES

Réseau Action Climat France

Transparence **1,5** : seule la mise en ligne des statuts répond aux critères du classement, illustrant l'importance des 15 associations fondatrices dans les décisions. Il est en revanche impossible d'évaluer le montant du budget du Réseau et de connaître ses sources de financement.

Care-france

Transparence **2** : Care-France répond à tous les critères de transparence financière... sans clarifier ses ressources. On apprend, par exemple, que les ressources propres ont diminué de 6% entre 2006 et 2007, au profit de « subventions institutionnelles » qui sont passées de 48 à 58%. La présentation seule du Conseil d'administration ne permet pas d'évaluer la gouvernance et les moyens d'accès aux responsabilités dans l'organisation.

Cercle d'Ethique des Affaires

Transparence **0** : le Groupe « Cercle éthique des affaires » est à la fois un cercle de réflexion, une société de conseil et un éditeur. L'organisation juridique n'est pas disponible, pas plus que la gestion financière des ressources et de leur emploi du Cercle. Il ne répond pas aux critères de transparence du baromètre.

Centre français d'information sur les entreprises

Transparence **0** : Absence de tout aperçu budgétaire ou financier, impossibilité de connaître les relations entretenues par l'ONG et la société de conseil, le CFIE ne répond pas aux critères de transparence du baromètre.

Center for International Environmental Law

Transparence **3** : Le CIEL présente une des meilleures transparences financières en proposant, sur son site, les rapports annuels depuis 2001 et les rapports financiers depuis 2003. Malgré la présentation des différents comités et collèges, l'organisation des relations qu'ils entretiennent ainsi que les modalités d'accès et d'exercice des responsabilités ne sont jamais spécifiées.

Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets

Transparence **4** : le CNIID propose, en consultation, l'intégralité de ses statuts. On y apprend que le Bureau, issu du Conseil d'administration, est élu pour cinq ans, à chaque renouvellement du Conseil d'administration, tous les trois ans. La transparence financière est atteinte par la mise en ligne des procès-verbaux d'assemblée générales qui équivalent à des rapports annuels où l'on trouve les données budgétaires et les activités de l'organisation.

CoLLecT-iF

Transparence **0** : CoLLecT-iF ne répond à aucun des critères de transparence du classement des ONG.

Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable

Transparence **0,5** : le Comité 21 est financé à hauteur des adhésions qu'il enregistre. Si ces données sont présentées (en particulier leur répartition), aucun rapport d'activité ou aperçu budgétaire n'est disponible, pas plus que les statuts ou la description des modalités de gouvernance et d'accès aux responsabilités. Le Comité 21 est financé à près de 60% par ses adhérents. Un réseau de fondations (Goldsmith, Fact, Kapor, Pour une Terre Humaine) et le Cnasea sont à l'origine des 40% restant.

DÉTAILS DU CLASSEMENT: [EXPLICATION DES NOTES](#)

Corporate Europe Observatory

Transparence **1** : CEO répond aux critères de transparence financière partiellement, en indiquant le montant et la répartition de ces ressources. Pour autant, il est impossible de consulter une présentation de l'organisation (hormis un comité consultatif et les noms des chercheurs-enquêteurs) ou des rapports d'activités.

Corporate Watch

Transparence **0,5** : Corporate Watch est une ONG de soutien intellectuel et activiste. A part quelques indications quant à ses financements (des fondations philanthropiques), elle ne répond pas aux critères de transparence du baromètre.

Corpwatch

Transparence **2** : on note sur le site Internet de Corpwatch, la possibilité de consulter les rapports d'activités depuis 2004. Bien qu'extrêmement succincts, ils détaillent les ressources et les modalités d'un financement alimenté principalement par des Fondations. Il est, en revanche, impossible d'identifier la structure juridique de l'organisation et ses modes de gouvernance.

Centre de Recherche et d'Information pour le Développement

Transparence **0** : en ne présentant, sur son site internet, ni rapports d'activités, ni aperçu organisationnel, le CRID ne répond pas aux critères de transparence du baromètre.

CSR Europe

Transparence **4** : CSR Europe est l'ONG la plus transparente en matière de gouvernance. Bien que les statuts ne soient pas disponibles, une explication détaillée du fonctionnement de l'assemblée générale, du bureau et du comité consultatif permet de comprendre l'organisation. A l'inverse, ni rapport budgétaire, ni rapport d'activité ne sont accessibles. L'ensemble des recettes de cette ONG est supposé égal aux cotisations des entreprises adhérentes.

Earthrights International

Transparence **2,5** : le site Internet donne accès aux deux derniers rapports annuels qui détaillent la gestion financière d'Earthrights international... mais l'origine des financements n'est pas connue : près de la moitié des ressources provenant de « Foundation and corporate contributions and fees ».

Ensuite, il est difficile de connaître l'organisation juridique de l'association et notamment le rôle et les modes d'élection du conseil d'administration.

Ecologie Sans Frontières

Transparence **0** : Ecologie Sans frontières ne présente ni données de gouvernance ni données financières, ne répondant ainsi à aucun critère du baromètre de transparence.

European Public Health Alliance

Transparence **5** : EPHA présente de façon claire et lisible ses comptes, son fonctionnement et son activité.. L'ajout d'un business plan et des coordonnées du secrétariat traduit une réelle volonté de concilier valeurs et intérêts de l'organisation, dans une perspective de critique stratégique.

DÉTAILS DU CLASSEMENT: [EXPLICATION DES NOTES](#)

European Federation for Transport and Environment (T&E)

Transparence **2** : le site propose le rapport 2006 en téléchargement. Ce rapport, complet, donne accès aux ressources de T&E (principalement communautaires) mais ne détaille ni le budget global, ni leur emploi. Enfin, aucune donnée juridique ou réglementaire ne permet d'évaluer la gouvernance de l'organisation.

European Partners for the Environment (EPE)

Transparence **0** : Structure inconnue, activités difficilement identifiables, absence de comptes de résultats: EPE ne répond à aucun critères de transparence du baromètre.

France Nature Environnement (FNE)

Transparence **0** : France Nature Environnement est une des associations de protection de l'environnement les plus connues et actives en France. Pour autant, il est impossible de connaître, sur les sites Internet de FNE, son mode de gouvernance ainsi que ses financements.

Fondation Nicolas Hulot

Transparence **3** : les informations disponibles sur le site Internet sont relativement complètes. La Fondation Nicolas Hulot donne accès à tous ses rapports d'activité depuis 1999, ceux-ci comprenant un bilan financier qui ne détaille pas, toutefois, suffisamment les postes (notamment de ressources). L'absence de statuts est compensée par la description des missions attribuées aux différents organes de décision.

Good planet

Transparence **0** : impossible de connaître la gouvernance et les financements de Goodplanet dans la nébuleuse des organisations commerciales ou associatives créées par Yann-Arthus Bertrand.

Greenpeace France

Transparence **2** : Greenpeace France répond partiellement aux critères de transparence du baromètre. Un second niveau de lecture montre que le pouvoir est difficilement délégué et les financements mal explicités: la moitié des membres de l'assemblée parlementaire est reconduite chaque année, sans vote, par nomination de l'assemblée sortante, les relations entre les différentes structures (association, fondation, amis...) ne sont pas identifiées, les financements mal détaillés.

Global Reporting Initiative

Transparence **0,5** : la Global Reporting Initiative a vocation à structurer et normaliser le « développement durable » et ses impacts en terme de *reporting* des entreprises. Malgré la possibilité de consulter les rapports d'activités, ceux-ci ne présentent ni aspects budgétaires, ni aspects en terme de gouvernance. La GRI répond donc très peu aux critères de transparence du baromètre, en particulier la scission dans l'organisation entre cabinet d'étude du *reporting* des entreprises et société de conseil à destination de celles-ci.

Health and Environment Alliance

Transparence **0,5** : hormis quelques développements sur son organisation, il est impossible de connaître les ressources et financements de la Health and Environment Alliance ni même le bilan de ses activités.

DÉTAILS DU CLASSEMENT: EXPLICATION DES NOTES

Hélio International

Transparence **0** : impossible d'identifier les modalités de gouvernance et de financement d'Hélio International.

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Transparence **0** : Le fonctionnement et la gouvernance de l'organisation ne sont pas clarifiés, malgré une ramification complexe entre les différentes structures (antennes départementales, régionales et sites Internet hébergés). Aucun rapport financier n'est disponible.

Médecins du Monde (MDM)

Transparence **5** : MDM obtient la meilleure note en matière de transparence. En présentant un rapport financier précis, un rapport moral volontairement critique (la lecture des « baromètres » d'avancement des missions traduit une réelle volonté de recul sur l'action) et plusieurs rapports correspondant à certaines missions. Le résumé des statuts permet d'appréhender les relations de pouvoir au sein de Médecins du Monde.

Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures

Transparence **0** : association ayant participé au Grenelle de l'environnement, le Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures (MDRGF) ne répond à aucun des critères de transparence financière et de clarté de la gouvernance du baromètre.

Médecins Sans Frontières

Transparence **3,5** : le rapport financier 2006 pour MSF France et MSF International est disponible. Pour ce qui est de la gouvernance, un extrait des statuts est disponible et illustre une pratique lisible des responsabilités.

Négawatt

Transparence **1** : la volonté d'indépendance financière et d'efficacité des actions est manifeste. Elle explique le refus de négawatt de recevoir des financements institutionnels et la cooptation des membres du collège exécutif, organe de décision. Elle n'explique pas l'absence de publication de comptes de ressources et d'emploi.

Objectif 21

Transparence **0** : association de promotion des pratiques du développement durable, société de conseil et de formation, Objectif 21 a également participé au Grenelle de l'environnement. Le site internet ne répond pas aux critères de transparence du baromètre.

Objectif bio

Transparence **2** : le fonctionnement financier d'Objectif Bio n'est pas accessible sur le site. La mise en ligne des statuts permet de connaître la gouvernance de l'organisation, fondée sur la cooptation et la nomination des membres du Conseil d'administration.

Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Transparence **0** : l'ORSE ne répond à aucun des critères de transparence financière et de clarté de gouvernance.

Pharmaciens Sans Frontières

Transparence **2,5** : le résumé des statuts, disponible sur le site, traduit une grande transparence en matière d'organisation et de gouvernance. Il apparaît, en revanche, que l'absence de comptes de ressources et d'emploi -malgré le fac-similé de certification des comptes- empêche la transparence financière. Compte tenu du niveau des subventions institutionnelles, celle-ci mériterait une attention particulière.

DÉTAILS DU CLASSEMENT: EXPLICATION DES NOTES

Pro-Natura International

Transparence **0** : alors que l'ONG bénéficie du soutien de nombreux sponsors de haut niveau (institutionnels et privés), Pro-natura International ne répond à aucun des critères de transparence financière et de clarté de gouvernance.

Ligue Roc

Transparence **0** : la Ligue Roc ne répond à aucun des critères de transparence financière et de clarté de gouvernance.

Fondation Sciences Citoyennes

Transparence **2,5** : les statuts complets de la Fondation Sciences Citoyennes sont disponibles. Il est en revanche impossible de connaître, sur le site internet, l'intégralité des ressources et emplois financiers de l'organisation.

Sherpa

Transparence **0** : Malgré la présentation du rapport d'activité 2006, SHERPA ne répond à aucun des critères de transparence du baromètre.

Sortir du Nucléaire

Transparence **2** : la mise en ligne des statuts et le fonctionnement de l'organisation illustrent une volonté d'être transparent sur le partage des responsabilités et les processus décisionnels du réseau Sortir du nucléaire. Il est toutefois impossible de connaître les aspects financiers.

Coordination SUD (Solidarité Urgence et Développement)

Transparence **2** : les statuts sont entièrement disponibles et parfaitement lisibles. Pour les aspects financiers, seul le rapport d'activité de 2003 est disponible, mais il ne présente pas le détail du budget (notamment le financement). Lorsque l'on sait que pour les exercices 2003-2005, la Cour des Comptes a émis une réserve sur la gestion de la Coordination SUD, cette donnée serait pourtant précieuse...

Sustainability Watch

Transparence **0** : ni rapports financiers, ni présentation de l'organisation ne sont accessibles. Sustainability Watch ne répond à aucun des critères de transparence et de clarté de la gouvernance.

Terre des Hommes France

Transparence **1** : en dépit de la grande transparence de la fondation Terre des Hommes (Suisse), le département français de l'ONG ne donne accès à aucun compte d'emplois et de ressources. La raison sociale de l'ONG est connue et seul le rapport financier 2004 est disponible.

Transparence - International France

Transparence **3,5** : La présentation complète des statuts de Transparence-International France souligne que l'élection du conseil d'administration a lieu selon les conditions qu'il a lui-même fixé. En présentant des comptes d'activités depuis 2002, ainsi que le montant du financement des personnes morales, Transparency international France fait preuve d'une grande transparence financière.

DÉTAILS DU CLASSEMENT: [EXPLICATION DES NOTES](#)

Vraiment durable

Transparence **0** : impossible de trouver, sur le site Internet de Vraiment Durable, un rapport d'activités, un rapport financier ou la structure juridique régissant l'association.

World Development Movement

Transparence **2,5** : le site Internet propose, en téléchargement, le rapport financier et le rapport d'activité 2006 avec le détail du budget et son allocation. Il est impossible de connaître l'organisation de la structure, en particulier les relations entre le mouvement et le trust chargé de récolter les fonds.

WWF France

Transparence **2,5** : le rapport d'activités 2005 du WWF France, disponible, donne accès aux éléments financiers de l'ONG (présentation des comptes, structures des recettes. Malgré une présentation de l'organisation et de son fonctionnement, l'absence de statuts ne permet pas d'évaluer le mode de gouvernance de WWF.

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE

DES ORGANISATIONS NON- GOUVERNEMENTALES

ANNEXE 2

**LISTE DES ONG NOTÉES:
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SANTÉ
ETHIQUE DES AFFAIRES, RSE**

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Liste des 54 ONG classées

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

4D/Dossiers et débats pour le Développement Durable
 Agir pour l'environnement
 Amis de la Terre
 Bureau européen de l'environnement
 Care
 Centre de Recherche et d'Information sur le Développement
 Center for International Environmental Law
 CNIID
 CoLLect-IF
 Comité 21
 EarthRights International
 Ecologie Sans Frontières
 European Federation for Transport and Environment
 European Partners for the Environment
 Fondation Nicolas Hulot
 Fondation Sciences citoyennes
 France Nature Environnement
 Greenpeace France/International
 Good Planet
 Health and Environment Alliance
 Hélio International
 Ligue pour la Protection des Oiseaux
 Ligue Roc
 MDRGF
 NégaWatt
 Objectif 21
 Objectif Bio
 Pro Natura International
 Réseau Action Climat France
 Sortir du Nucléaire
 Sustainability Watch
 Coordination SUD
 Terre des hommes
 Vraiment durable
 WWF

SANTÉ

European Public HealthAlliance
 Médecins du Monde
 Médecins Sans Frontières
 Oxfam France – Agir Ici
 Pharmaciens Sans Frontières

ETHIQUE DES AFFAIRES, RSE

ATTAC
 Banktrack
 Business for Social Responsibility
 Centre français d'information sur les entreprises
 Cercle d'Ethique des Affaires
 Corporate Europe Observatory
 Corporate Watch
 CorpWatch
 CSR Europe
 Global Reporting Initiative
 Observatoire sur la Responsabilité Sociale des Entreprises
 Sherpa
 World Development Movement
 Transparency International

BAROMÈTRE 2008 DE TRANSPARENCE

DES ORGANISATIONS NON- GOUVERNEMENTALES

ANNEXE 3
FONDATION D'ENTREPRISES
PROMETHEUS

PRÉSENTATION DE LA FONDATION D'ENTREPRISES PROMETHEUS

La Fondation d'entreprises Prometheus a été créée, fin 2005, par Bernard Carayon, député (UMP) du Tarn, soutenu par 10 grands groupes français appartenant aux « secteurs stratégiques » (énergie, défense, santé...) ou exerçant des « métiers stratégiques » (banque, assurance). C'est un lieu d'échange privilégié entre acteurs universitaires, économiques et politiques.

Think tank par ses travaux d'analyse et d'anticipation en amont, Prometheus est aussi le seul *do tank* français et européen, destiné à élaborer des politiques publiques, en définir les enjeux et les contours, les mettre en oeuvre.

Un *think tank* au positionnement inédit

Présidée par Bernard Carayon, député (UMP) du Tarn, et vice-présidée par Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine. Prometheus est le premier endroit, en France, qui considère la mondialisation comme un phénomène, porteur par essence, à la fois d'opportunités et de menaces et comme un enjeu d'intérêt national et européen.

► Activités *think tank*:

- Mise en ligne de dossiers consacrés aux grands sujets de la mondialisation: investissements étrangers, lutte contre la corruption, développement durable et finances, principe de précaution.
- Partenariat avec l'AFP pour diffuser, quotidiennement, les faits qui font la mondialisation.

Un *do tank* précurseur en France, et en Europe

Les outils développés et les activités de Prometheus contribuent à faire de la Fondation le premier *do tank* européen: à partir de l'analyse produite par le *think tank*, l'activité *do tank* est chargée de définir des stratégies, d'élaborer des outils « opérationnels ».

► Activités *do tank*:

- Définition de politiques publiques: d'intelligence économique, de normalisation, d'influence...
- Élaboration d'agendas stratégiques: dans quatre secteurs stratégiques (santé, défense, environnement, énergie), Prometheus propose un échéancier prospectif des événements (rencontres, réunions) à venir dans l'Union européenne.
- Surveillance des acteurs non-étatiques: élaboration de la plus grande base de données mondiale sur les think tanks et focus sur les ONG (classement de transparence financière et de gouvernance le 15 novembre).

Participation à l'agenda français et européen: audition par les Commissions installées par le Président de la République, participation à côté d'autres think tanks européens (Notre Europe, Fondation Robert Schumann...) à la Présidence française de l'UE, organisation de colloques et de rencontres privilégiées (« Déjeuner de Prometheus » pour les fondateurs).

CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONSEIL D'ORIENTATION DE PROMETHEUS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour ALSTOM: M. Bruno COTTÉ;
Pour AREVA : M. Dominique MOCKLY
Pour CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE : M. Charles MILHAUD
Pour CDC ENTREPRISES SAS : M. Pascal LAGARDE
Pour DASSAULT AVIATION : M. Éric TRAPPIER
Pour EADS : M. Patrick DECHIN
Pour LES LABORATOIRES SERVIER : M. Christian BAZANTAY
Pour SAGEM DÉFENSE SÉCURITÉ : M. Jean-Luc HIDALGO
Pour SANOFI AVENTIS : M. Georges AYACHE
Pour THALES COMMUNICATION : M. Bruno RAMBAUD

Représentants du personnel : Nathanaël MAJSTER, Bruno GIORGIANNI

Personnalités qualifiées :

Christian BECHON
Jean-Michel BOUCHERON
Bernard CARAYON
Pierre DONNERSBERG
Jean-Paul FITOUSSI
René RICOL
Philippe TILLOUS-BORDE

CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Pierre CABANES
Philippe CADUC
Pierre CHOUZENOUX
Olivier DARRASON
François EWALD
Alain JUILLET
Bernard PAU
Jacques REILLER